



Amalaman Franck Severin ANDO, Rassidy OYENIRAN, Bi Tra Isidore TRA : Famille recomposée, personnalité et adhésion au traitement ARV chez des adolescents vivant avec le VIH/Sida à Abidjan	3
Salomon BISSOHONG : Crises sécuritaires, sociopolitiques et Église au Cameroun : un nouvel ordre spirituel pour l'émergence	14
Roal Caprice GOMA-THETHET BOSSO : La côte maritime du royaume Kongo aux XVe et XVIe siècles d'après une lecture critique de la relation Pigafetta-Lopes de 1591	26
Konan Casimir BOUSSOU : Crise écologique : entre responsabilité et implications des états	35
Fatoumata COULIBALY, Vasseko KARAMOKO, Dali Serge LIDA : Le décrochage en milieu universitaire en contexte de licence-master-doctorat (LMD):cas des étudiants de l'UFR des sciences économiques et développement (SED) de l'université Alassane Ouattara	46
Mélama COULIBALY : Obstacles aux usages TICE des enseignants : Effets des équipements et de la formation TIC des enseignants	59
Gué Pierre GUELÉ, Cataud Marius GUEDE : Les restaurants « Dan » dans la commune de Yopougon: enjeux culturels et logiques spatiales	71
N'guessan Yves KOFFI : Responsabilité des commissions électorales et paix en Afrique à partir de Hannah Arendt	81
Fagama KLO, Eugène Kouadio KONAN : Diagnostic territorial et développement du site touristique d'assinie (sud-est de la Côte d'Ivoire)	91
KONAN T. K. Y. R., ALOKO N. J. : Cartographie des flux de migrants clandestins partants de Côte d'Ivoire	111
Yapi Théodore N'CHO : Attributions causales des mésententes et satisfaction conjugale chez les personnes mariées à Abidjan	129
Bledé SAKALOU : Orphée narcissiste ou les archétypes marcusiens du re-enchantement culturel	139
Ram Christophe SAWADOGO : Burkina Faso : de colonie à « réservoir important de main-d'œuvre », à la valorisation de son capital migratoire	149
SORO Nonhontan : La RAN1 et le développement du trafic ferroviaire de 1960 à 1989	168
YEO Mamadou : Le projet soja-bad et le développement du nord-ouest de la côte d'ivoire (1988-2002)	183

RSS-PASRES

REVUE DES SCIENCES SOCIALES

PROGRAMME D'APPUI STRATEGIQUE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMITE DE PILOTAGE

Président : Professeur BIAKA Zasseli Ignace

Vice-Président : Jurg UTZINGER

Vice-Président délégué : BONFOH Bassirou, Centre Suisse de Recherches Scientifiques
en Côte d'Ivoire

Membres : TRAORE Seydou, MEF
HOEGAH Théodore, Représentant du Secteur Privé

Observateurs : ADOHI Krou Viviane, Président du Conseil Scientifique
SANGARE Yaya , Secrétaire Exécutif, secrétaire de séance

COMITE SCIENTIFIQUE

AKA-EVY Jean-Louis, Professeur Titulaire, Université Marian Ngouabi de Brazzaville

AKAPKO Yaovi, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)

AKINDES Francis, Professeur Titulaire, Collège de France, Université Alassane Ouattara,
Bouaké (Côte d'Ivoire)

BANCOLE Alexis, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi

BIAKA Zasseli Ignace, Professeur Titulaire, Université Félix Houphët-Boigny d'Abidjan

BONGO-PASI M. Sangol, Professeur Titulaire, Université de Kinshasa

DIAGNE-MBENGUE Ramatoulaye, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop de
Dakar

HOUNSOUNON-TOLIN Paulin, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi

KONE Cyrille B., Professeur Titulaire, Université de Ouagadougou

NIAMKE Koffi, Professeur Titulaire, Université Félix Houphët-Boigny d'Abidjan

POAME Lazare, Professeur Titulaire, membre associé de l'Accadémie Royale de Belgique,
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

QUASHIE Maryse Adjo, Maître de Conférences, Université de Lomé

SAWADOGO Mahamadé, Professeur Titulaire, Université de Ouagadougou

COMITE DE LECTURE

- Professeur ANOH Paul, Géographie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (COTE D'IVOIRE)
- Docteur Nacoulma GOAMA, Géographie, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Professeur N'DOUBA François, Psychologie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (COTE D'IVOIRE)
- Docteur DE CHACUS Sylvie, Maître de Conférences, Psychologie, Université Abomey-Calavi (BENIN)
- Professeur BADINI Amadé, Philosophie, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Professeur OUATTARA Tiorna, Histoire, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Professeur BATENGA Willy, Histoire, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)
- Docteur TOSSOU Cocou, Maître de Conférences, Sociologie, Université Abomey Calavi (BENIN)
- Docteur MALGOUBRI Pierre Maître de Conférences, Linguistique, Université de OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

COMITE DE REDACTION

- Dr OUATTARA Lhaur-Yaigaiba Annette, Sociologie, Rédacteur en Chef, Université Nangui ABROGOUA
- Dr DAYORO Arnaud Kévin, Sociologie, Rédacteur en chef adjoint, Université Félix HOU-
PHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAO KOUAME, Philosophie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte
d'Ivoire)
- Dr KONIN Séverin, Histoire, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte d'Ivoire)
- Dr ABOYA Narcisse, Géographie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte
d'Ivoire)
- Dr KRA Kouakou Appoh Enoc, Linguistique, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOI-
GNY (Côte d'Ivoire)
- Dr YAPO Ludovic, Lettres Modernes, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte
d'Ivoire)
- Dr N'Dri Eugène, Psychologie, Rédacteur, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY (Côte
d'Ivoire)

Directeur de Publication
Professeur BIAKA Zasseli Ignace

ADMINISTRATION

Secrétaire Exécutif du PASRES,
Centre Suisse de Recherches Scientifiques, KM 17, ADIOPODOUME sur la route de DABOU.
Tél : (225) 23 47 28 29;
Fax : (225) 23 45 12 11;
01 BP 1303 ABIDJAN 01
Pasres@csrs.ci

SOMMAIRE

Amalaman Franck Severin ANDO, Rassidy OYENIRAN, Bi Tra Isidore TRA : Famille recomposée, personnalité et adhésion au traitement ARV chez des adolescents vivant avec le VIH/Sida à Abidjan	3
Salomon BISSOHONG : Crises sécuritaires, sociopolitiques et Église au Cameroun : un nouvel ordre spirituel pour l'émergence	14
Royal Caprice GOMA-THETHET BOSSO : La côte maritime du royaume Kongo aux XVe et XVIe siècles d'après une lecture critique de la relation Pigafetta-Lopes de 1591	26
Konan Casimir BOUSSOU : Crise écologique : entre responsabilité et implications des états	35
Fatoumata COULIBALY, Vasseko KARAMOKO, Dali Serge LIDA : Le décrochage en milieu universitaire en contexte de licence-master-doctorat (LMD):cas des étudiants de l'UFR des sciences économiques et développement (SED) de l'université Alassane Ouattara	46
Mélama COULIBALY : Obstacles aux usages TICE des enseignants : Effets des équipements et de la formation TIC des enseignants	59
Gué Pierre GUELÉ, Cataud Marius GUEDE : Les restaurants « Dan » dans la commune de Yopougon: enjeux culturels et logiques spatiales	71
N'guessan Yves KOFFI : Responsabilité des commissions électorales et paix en Afrique à partir de Hannah Arendt	81
Fagama KLO, Eugène Kouadio KONAN : Diagnostic territorial et développement du site touristique d'assinie (sud-est de la Côte d'Ivoire)	91
KONAN T. K. Y. R., ALOKO N. J. : Cartographie des flux de migrants clandestins partants de Côte d'Ivoire	111
Yapi Théodore N'CHO : Attributions causales des mésententes et satisfaction conjugale chez les personnes mariées à Abidjan	129
Bledé SAKALOU : Orphée narcisse ou les archétypes marcusiens du re-enchantement culturel	139
Ram Christophe SAWADOGO : Burkina Faso : de colonie à « réservoir important de main-d'œuvre », à la valorisation de son capital migratoire	149
SORO Nonhontan : La RAN1 et le développement du trafic ferroviaire de 1960 à 1989	168
YEO Mamadou : Le projet soja-bad et le développement du nord-ouest de la côte d'ivoire (1988-2002)	183

LE PROJET SOJA-BAD ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)

THE AfDB-SOYA BEAN PROJECT AND THE DEVELOPMENT OF THE NORTH-WEST OF CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)

YEO Mamadou*

Résumé

L'objectif principal du présent article a été d'analyser le rôle joué par le Projet Soja-BAD dans le processus de développement des départements de Touba et d'Odienné. Pour y arriver, l'étude a débuté par une recherche documentaire suivie d'une phase d'enquêtes de terrain. Puis, les données obtenues ont été analysées et interprétées. Les informations recueillies ont été confrontées entre elles pour effectuer les recoupements nécessaires. Dans l'ensemble, la présente étude a produit des connaissances sur l'évolution et l'impact socio-économique du projet Soja-BAD dans le Nord-Ouest ivoirien entre 1988 et 2002. Au plan historique, il faut retenir que le projet a été réalisé dans la région pour réduire les disparités agricoles et de développement d'avec les régions du sud forestier. Mis en œuvre par la Direction et Contrôle des Grands Travaux (Dcgtx) à partir de 1988, il a été financé en grande partie par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD). Dès 1996, les exploitants agricoles ont été organisés en Groupements à Vocation Coopérative (GVC) et ont pérennisé les activités du projet. En septembre 2002, suite au déclenchement de la crise militaro-politique, le Projet Soja-BAD a connu une interruption brusque. Au total, il a contribué au rééquilibrage économique et social du Nord-Ouest ivoirien. Au plan économique, il a permis de moderniser l'agriculture et a impacté positivement plusieurs secteurs d'activités de ladite région. Au plan social, il a favorisé l'atténuation de l'exode rural et l'amélioration des conditions de vie des populations de la région.

Mots-clés : Soja, BAD, Développement, Côte d'Ivoire.

Abstract

The main goal of this paper was to analyze the role played by the African Development Bank (AfDB)-Soya bean project in the development process of the departments of Touba and Odienné. For that purpose, the study started by a documentary research that has been followed by a field investigation phase. Then, the obtained data have been analyzed and interpreted. The collected data have been confronted to each other in order to carry out the necessary cross-checking. Generally, the present study generated knowledge on the evolution and the socio-economic impact of AfDB-Soya bean project in the north-west of Côte d'Ivoire between 1988 and 2002. Historically, it must be retained that the project has been carried out in the region in order to decrease the agricultural and development disparities with the southern forest regions. Implemented by the Direction and

* Docteur en Histoire Economique et Sociale, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan
Email : yeomamadoulsy35@gmail.com

INTRODUCTION

Dans le but de réduire les disparités régionales entre les régions nord et sud de la Côte d'Ivoire, un projet de développement d'une culture motrice, le soja, auquel sont associées deux autres cultures vivrières (le riz et le maïs), a été réalisé dans les départements de Touba et d'Odienné. Dénommé « Projet Soja », il a débuté en 1979 et a été suspendu en 1984¹ (Zougrana, 1984 : 111). En 1988, il a été relancé à grande échelle. Financé, cette fois-ci, en grande partie par la Banque Africaine de Développement (BAD), il a pris l'appellation de « Projet Soja-BAD » (Hauhouot, 2002 : 250). En septembre 2002, suite au déclenchement de la crise militaro-politique, il a connu une interruption brusque.

Certes, des auteurs tels que G. Fotoh (1996), J-L. Chaléard (1996), A. A. Hauhouot (2002), Y. S. Affou (2000), S. M. Fofana (1995) et K. I. Yéo (2010) ont réalisé des études parcellaires sur la mise en œuvre du Projet Soja-BAD dans la zone de Touba et d'Odienné. Si leurs contributions sont, somme toute, notables sur la question, il n'en demeure pas moins que des zones d'ombre restent à éclaircir sur les motivations de la création, l'évolution et les retombées socio-économiques du Projet Soja-BAD. Il importe donc de mener une étude globale et historique sur le rapport entre le projet et le processus de transformations socio-économiques du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire.

De ce qui précède, il paraît judicieux de réfléchir sur les raisons de la création, les modalités de mise en œuvre et l'impact économique et social du Projet Soja dans le Nord-Ouest ivoirien entre 1988 et 2002. En d'autres termes, comment le Projet Soja a-t-il impacté le développement économique et social des départements de Touba et d'Odienné ? L'objectif du présent article est d'analyser le rôle du Projet Soja dans le processus de développement économique et social des départements de Touba et d'Odienné.

Pour ce faire, nous avons eu recours aux sources imprimées et aux sources orales. Les sources imprimées ont été récoltées aux Archives Nationales de Côte d'Ivoire et dans plusieurs centres de documentation. Quant aux sources orales, elles ont été recueillies à Abidjan et dans les régions du Bafing (Touba) et du Kabadougou (Odienné) entre janvier et mars 2019. Dans l'ensemble, elles ont donné un aperçu de l'historique du projet et de sa contribution à la réduction de la pauvreté dans la région. Les informations obtenues ont été confrontées entre elles pour effectuer des recoupements nécessaires. Elles ont été comparées à celles fournies par les ouvrages, les articles de presse et les travaux scientifiques tels que les thèses et les articles de revue pour effectuer les sélections nécessaires.

La présente étude s'articule autour de trois axes majeurs. Le premier concerne les raisons qui ont favorisé la mise en place du Projet Soja-BAD dans les départements de Touba et d'Odienné à partir de 1988. Le deuxième s'intéresse aux modalités de mise en œuvre du projet dans la région entre 1988 et 2002. Le troisième met en évidence les progrès économiques et sociaux créés par le projet dans la région.

1. LES RAISONS DE LA MISE EN PLACE DU PROJET SOJA-BAD DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE À PARTIR DE 1988

En 1988, la volonté de l'État ivoirien de réduire les disparités régionales a favorisé la relance à grande échelle du premier Projet Soja interrompu en 1984. Cette volonté est liée à deux facteurs que sont la visite présidentielle de M. Félix Houphouët-Boigny dans le département de Touba en novembre 1986 et les concessions qu'il a accordées à la Dcgtx.

1- La première phase pratique du Projet Soja a débuté, en 1979, par une première phase pratique qui a consisté à créer deux fermes semencières et à pré vulgariser le soja en milieu paysan (Sévédé, 1988 : 26). Ce premier Projet Soja a été suspendu en 1984 en raison des effets néfastes de la crise économique des années 1980 et de problèmes d'ordre technique, financier et commercial.

1.1. La volonté politique du président Houphouët-Boigny de réduire le retard de développement du Nord-Ouest ivoirien

Douze ans après son dernier passage dans le département de Touba en décembre 1974, le président Félix Houphouët-Boigny, que le peuple Mahou appelle Ciboué², s'y est rendu du 10 au 12 novembre 1986 (Abougnan, 1986 : 20). Si la raison officielle de cette visite présidentielle est le souci du gouvernement de se rapprocher des populations de Touba, il faut ajouter à cela la nécessité de lutter contre les disparités régionales.

Pour se faire une idée de l'état de développement du département de Touba en 1986, il convient de faire le bilan de l'utilisation du Fonds d'Urgence accordé à la région depuis 1974. Voici ce qu'en dit M. Vamoussa Bamba, porte-parole des cadres de la région lors de la visite présidentielle de 1986 :

L'enveloppe reçue [Fonds d'urgence de 10,97 milliards de F CFA] des mains du président Houphouët-Boigny a permis de construire des écoles, des centres de santé, des marchés et des routes. L'une des retombées hautement économiques et sociales de la tournée présidentielle de 1974 a été la dotation du département de Touba d'un complexe sucrier, celui de Borotou-Koro, sans oublier le bitumage de l'axe Man-Touba-Odienné. Mieux, la région est choisie pour l'expérimentation du Soja dans les fermes semencières de Touba et d'Odienné (Dan Moussa ; Zio, 1986 : 11).

Le témoignage de M. Vamoussa Bamba met en exergue les différentes réalisations économiques et sociales à l'actif du Fonds d'Urgence de 1974. En dépit cela, la situation socio-économique de la région en 1986 met en exergue une léthargie de l'économie régionale et des conditions de vie des populations. Il n'existe pas de pôle régional de développement économique et social³. La région présente une faible dotation en infrastructures sanitaires et surtout, elle fait face à une faible fréquentation de celles-ci par les populations⁴. Il en est de même pour les infrastructures éducatives. Qui plus est, l'exode rural y continue de plus belle (Arnaud, 1987 : 470).

Le passage du président Houphouët-Boigny dans les sous-préfectures du département (Ouaninou, Borotou, Guintéguela, Booko, Koonan et Koro) lui a donc permis d'apprécier les réalités socio-économiques de la région. En réponse aux doléances des populations, il a annoncé aux populations que « quelque chose sera fait. Et le plus tôt sera le mieux. Ce sont les pistes rurales, des ponts en dur pour permettre la circulation, toute l'année, sur les pistes » (Dan Moussa; Zio, 1986 : 11). Selon M. Silué Mèhin⁶, il a promis d'y mettre en place « un grand Projet Soja » pour lutter contre l'exode rural des jeunes et d'impulser l'économie régionale. Il s'agit de « créer des espaces défrichés prêts à être ensemencés sur lesquels les jeunes s'installeront pour la culture moderne du soja en assolement avec le riz, le maïs et l'igname » (Sidibé, 1991a : 12). Faut-il le rappeler, le précédent Projet Soja ivoiro-brésilien, réalisé entre 1979 et 1983, avait permis de vérifier la viabilité technique de la culture du soja dans la région.

À la vérité, l'État envisage mettre en valeur les immenses potentialités agricoles à faible densité humaine (10 habitants/km²) de la région. Il compte diversifier les cultures par le développement de la culture du soja et moderniser les systèmes d'exploitation agricoles de la région par la création d'exploitations familiales motorisées et performantes. Enfin, il vise la sécurité alimentaire de la région par la production de céréales telles que le riz et le maïs.

2- Ciboué est une expression du dialecte Mahou (peuple du département de Touba) qui signifie Source de vie.

3- Ministère de l'Agriculture, 1988, p.7.

4- Il y a seulement 13 villages (7 à Odienné et 6 à Touba) sur les 545 villages qui sont dotés d'un dispensaire. La majorité des équipements sanitaires de la région se trouvent dans les chefs-lieux de sous-préfecture. Aussi convient-il de souligner que la région est confrontée à plusieurs maladies dominantes à savoir : le paludisme, la bilharziose, les diarrhées, l'onchocercose, la trypanosomiase, etc. (Affou, 2000 : 21).

5- En ce qui concerne les infrastructures scolaires, les deux départements comptent 183 écoles primaires pour 811 classes. Seulement 126 villages sur les 545 que compte la région possèdent une école. Des données quantitatives fournies par les auteurs, il ressort que le taux de couverture de 23,11 % pour la région, soit 32,25 % pour Odienné et 15 % pour Touba. Il faut noter que de nombreuses écoles dans les villages de la région ne disposent pas de la totalité des 6 classes. Ils sont dotés de seulement 3 ou 2 classes (Amselle et al. 1991 : 9).

6- Entretien avec M. Silué Mèhin le mercredi 30 octobre 2018 au siège du Programme Nationale de formation aux Métiers Ruraux (PNMR) à Marcory Sapeurs-Pompiers de 15h30 à 18h30.

Construtora Andrade Gutierrez/Degtx, 1988, p.26.

Retenons que la tournée présidentielle de novembre 1986 à Touba a favorisé la relance du Projet Soja dans les zones de Touba et d'Odienné. Aussi les concessions accordées par le président Houphouët-Boigny à la DCGTx, actuel BNETD, ont-ils contribué à l'accélération des préparatifs de la relance du projet.

1.2. Les concessions accordées par le président Houphouët-Boigny à la Dcgtx

Pour réaliser la promesse qu'il a faite aux populations du Nord-Ouest ivoirien, le président Félix Houphouët-Boigny a confié la relance à grande échelle du premier Projet Soja à la Direction et Contrôle des Grands Travaux (Dcgtx). Cette structure publique directement rattachée à la Présidence de la République est dirigée par M. Antoine Césaréo. Pour réaliser le souhait du président de la République, la Dcgtx, sur instruction de son directeur, s'est engagée la conception et l'élaboration d'un projet agricole moderne et innovant. De l'avis de L. Sidibé (1991b, p.14), il était question de « transformer de très modestes paysans du Nord-Ouest en de véritables fermiers de type américain ou brésilien ». En effet, M. Antoine Césaréo souhaitait introduire dans la région une agriculture mécanisée depuis la préparation des sols jusqu'à la récolte.

Pour y parvenir, la Dcgtx a engagé les “grands moyens” pour la réussite de la relance à grande échelle du Projet Soja. Il a demandé et obtenu du Président trois concessions. Si l'on en croit M. Konan Kouamé⁸, qui a participé aux préparatifs de la relance du Projet Soja, la première concession obtenue a été la mise à disposition du projet des deux fermes de la région qui sont sous la coupole de l'ex Office des Semences et Plants (OSP) depuis 1984. Il comptait y produire les semences de soja, de riz et de maïs nécessaire à l'approvisionnement des parcelles du “nouveau” Projet Soja.

La deuxième concession obtenue a été la possibilité de recruter tous les meilleurs techniciens des structures publiques. À en juger par le témoignage de M. Konan Kouamé⁹, la DCGTx a procédé à une sélection des ingénieurs chevronnés de l'Administration ivoirienne capables de l'aider à réussir la relance à grande échelle du Projet Soja. Il a été question de choisir dans les structures publiques les ingénieurs les plus brillants dans les domaines suivants : comptabilité, gestion des projets et des ressources humaines, production, vulgarisation, commercialisation, coopérative et animation rurale (Construtora Andrade Guitierrez/Dcgtx, 1988 : 102). Si plusieurs ingénieurs ont accepté volontiers d'être mis à la disposition de la direction du Projet Soja, d'autres ont dû y aller contre leur gré. En outre, cette mise à disposition des ingénieurs n'a été possible qu'avec la “bénédiction” du président Houphouët-Boigny qui aurait adressé une circulaire dans ce sens à tous les ministères du pays. S'il nous a été impossible d'accéder à la “circulaire”, il convient de faire remarquer plusieurs témoignages corroborent la version de M. Konan Kouamé¹⁰.

La troisième concession du Président de la République a permis de recourir à des techniciens brésiliens et a favorisé l'importation de semences de sojades qualité. Sur ce point, M. Metomga Coulibaly a soutenu que M. Antoine Césaréo a fait venir du Brésil neuf experts de la culture du soja¹¹. M. Romain Glazaï a ajouté qu'il a fait importer du même pays des semences de soja, de riz et de maïs d'une grande productivité pour la relance du projet¹².

7- Construtora Andrade Guitierrez/Dcgtx, 1988, p.26.

8-Entretien avec M. Konan Kouamé, Chef du département de la Planification des Projets du ministère d'Agriculture et du Développement Rural, le mercredi 08 octobre 2018 au Ministère de l'Agriculture (CAISTAB) au 13 ème de 9h35 à 12h 20.

9- Entretien avec M. Kouamé Kouamé, Retraité, le 25 octobre 2018 à son domicile à Cocody-Angré de 9h40 à 12h30

10- Il s'agit de MM. Touré Youssouf, Coulibaly Metomga, Wéhi Antoine, Bamba Lamine, Kouamé Kouamé, Loué David, Silué Mèhin, Kouadio Martin, Coulibaly Ladj, Camara Sidi Yaya, Coulibaly Amadou et Zogbé Manni.

11- Entretien avec M. Coulibaly Metomga, commissaire enquêteur du foncier rural, le lundi 04 février 2019 à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing de 08h30 à 11h.

12- Entretien avec M. Glazaï Romain, commissaire enquêteur du foncier rural, le lundi 04 février 2019 à la Direction régionale de l'Agriculture du Bafing de 08h30 à 11h.

semences de soja, de riz et de maïs d'une grande productivité pour la relance du projet.

À partir de ces concessions accordées, M. Antoine Césaréo a lancé l'appel d'offres pour l'achat et l'importation du matériel agricole du projet en attendant de trouver les sources de financement. Il a procédé entre août 1987 et octobre 1988 à la préparation et à la finalisation de l'étude de faisabilité de la relance du Projet¹³. Elle a été facilitée par l'existence d'études antérieures sur la région telles que : *La région d'Odienné-Séguéla* (Idet-Cegos, 1972), *Projet de développement intégré de Touba et sa zone d'influence* (Commune de Touba/Dcgtx, 1986), et *Toubadev* (Agridev, 1987). Le but de l'étude a été de concevoir la relance du ProjetSoja en tenant compte des enseignements tirés de l'échec des projets antérieurs développés dans la région.

En somme, la visite présidentielle de M. Félix Houphouët-Boigny dans le département de Touba en novembre 1986 et les concessions qu'il a accordées à la Dcgtx sont à l'origine de la relance à grande échelle du ProjetSoja ou Projet Soja-BAD dans les départements de Touba et d'Odienné.

2. LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOJA-BAD DANS LES ZONES DE TOUBA ET D'ODIENNÉ ENTRE 1988 ET 2002

Il revient à montrer que la

relance du ProjetSoja dans le Nord-Ouest ivoirien a été réalisée en deux phases à savoir : la phase d'exécution du projet par la Dcgtx (1988-1996) et la phase de pérennisation de ses activités par les exploitants (1996-2002).

2.1. La phase d'exécution du Projet Soja-BAD par la Dcgtx(1988-1996)

Quatre ans après sa mise en veilleuse en 1984, le ProjetSoja a été relancé à grande échelle dans le Nord-Ouest ivoirien à partir de 1988. Il a été question pour la Dcgtx (actuel BNETD) de conduire le projet sur une période de huit ans de sorte que les paysans recrutés soient à même de le pérenniser. Le coût total du projet a été évalué à 41,052 milliards de F CFA après la dévaluation. Prévu pour une durée de huit (8) ans, le financement du projet s'est étendu au-delà de 1996 (Chaléard, 1996 : 381). Il est le fruit d'un financement multilatéral entre la BAD, le Fonds Africain de Développement (FAD), l'État de Côte d'Ivoire et les populations bénéficiaires¹⁴ de la région. Financé en grande partie par la Banque Africaine de Développement (BAD), il a été dénommé : « Projet Soja-BAD ».

Le Projet Soja-BAD s'est inscrit dans la logique de la politique de modernisation agricole prônée par le gouvernement ivoirien depuis le début des années 1980. L'objectif a été d'inciter les jeunes ivoiriens à retourner à la terre. Dans cette optique, il a mobilisé 306 tracteurs avec du matériel d'accompagnement¹⁵ et 66 moissonneuses-batteuses¹⁶ importées d'Italie¹⁷. Par ailleurs, la technique agricole élaborée pour la relance du projet a été moderne et innovante. Elle a consisté à créer des unités de production de cinq (5) exploitants qui sont dotées chacune d'un tracteur et du matériel d'accompagnement. Le Projet Soja-BAD a aménagé environ 30 000 ha de terres dans les départements de Touba et d'Odienné à raison de 15 000 ha pour chacun des deux départements (Fofana, 1995 : 27).

Si la Dcgtx a eu la responsabilité de l'exécution du projet, de nombreuses structures d'appui lui ont été associées pour des tâches précises. Il s'agit de la Société pour le Développement de la Motorisation

13- BAD/FAD, 1989, p.18.

14- L'apport des populations bénéficiaires au financement du Projet Soja-BAD se situe au niveau de la cession de leurs terres au Projet et de leur force physique. En effet, l'attribution de milliers d'hectares de terres (30 000 ha) à défricher par le Projet sans verser de redevances foncières représente un apport volontaire des populations autochtones de la région au financement du Projet. Lors des défrichements des parcelles du Projet, les populations de la région participent au regroupement des troncs d'arbres, des racines, des souches, des imbrulés, des pierres et des débris végétaux de toutes sortes (Andrade Gutierrez, 1988).

15- Le matériel complémentaire se compose d'un vibroculteur, d'un semoir mécanique de précision, d'un semoir à lignes multiples, d'un pulvérisateur et d'un atomiseur.

16- La moissonneuse-batteuse de 115 CV sert à effectuer la récolte du Soja, du riz et du maïs.

17- BNETD, 2010, p.7.

de l'Agriculture (MOTORAGRI), de l'Institut Des Savanes (IDESSA), de la Direction de la Mutualité et de la Coopération, du ministère de la Promotion de la Femme, du Centre Ivoirien de Machinisme Agricole (CIMA), de l'Institut Agricole de Bouaké (IAB), des Fonds Régionaux d'Aménagement Rural (FRAR) et de la coopération brésilienne. Pour cette phase de lancement du projet, les dépenses effectivement réalisées se sont élevées à 21, 361 milliards de F CFA, soit un dépassement du budget de 4, 665 milliards de F CFA. En fait, cette situation s'explique par l'accroissement des dépenses liées aux travaux de défrichements et d'aménagements fonciers. Il se trouve que la Dcgtx a dépassé de 2 864 ha, l'objectif de 15 565 ha fixé pour la première phase de la relance à grande échelle du projet¹⁸.

En outre, le projet a procédé à la sélection de 1 072 exploitants dont 16 Petits et Moyens Entrepreneurs Agricoles (PMEA) et 1 056 exploitants familiaux¹⁹. Il a participé à leur formation à la gestion moderne des exploitations agricoles. La formation initiale des exploitants agricoles du projet s'est déroulée au CIMA, à l'IAB et en France. Quant à leur formation continue, elle s'est effectuée dans les Centres de Formation et de Démonstration (CFD) de la zone du projet.

Pour produire du soja, du riz et du maïs, les paysans ont suivi un itinéraire technique rigoureux (Yéo, 2010 : 51). À chaque campagne agricole, les paysans ont réalisé la préparation des terres, le contrôle de l'enherbement et le labour des terres dès les premières pluies significatives. Ils ont semé ensuite le soja, le riz et le maïs et les ont entretenus par l'utilisation des produits phytosanitaires et le désherbage. Ils ont procédé à la récolte entre octobre et novembre. La commercialisation de ces produits agricoles s'est déroulée en deux étapes à savoir : la collecte primaire (pré commercialisation) et la commercialisation proprement dite. Ainsi, dès 1989, les paysans ont produit et commercialisé du soja, du riz et du maïs jusqu'en 1996 sous la direction de la Dcgtx²⁰. Cependant, le Projet Soja-BAD a été confronté à des problèmes internes et externes majeurs entre 1988 et 1996 (N'guessan, 1998 : 38). Il s'agit respectivement des effets néfastes de la dévaluation du Franc CFA sur le projet, des handicaps rencontrés au niveau de la production et de la commercialisation des produits agricoles et des pannes fréquentes du matériel agricole.

À partir de 1996, la Dcgtx a réduit son implication dans la conduite du projet en donnant plus de marge de manœuvre aux GVC de paysans créés.

2.2. La phase de pérennisation des activités du Projet Soja-BAD par les exploitants (1996-2002)

À partir de 1996, la Dcgtx a organisé les exploitants agricoles du projet en GVC. Sur cette base, les GVC ont pris une part active dans la conduite du projet.

La pérennisation des activités du Projet par les GVC a consisté à favoriser une grande implication des paysans dans les activités. Elle a été basée sur trois principales mesures de redressement pour remédier aux problèmes externes et internes rencontrés par le projet avant 1996. Ces mesures sont : les réajustements internes adoptés²¹, la diversification des clients du soja et du riz ainsi que la valorisation et la vulgarisation de la consommation du soja (Yéo, 2010 : 63). Elles ont constitué les piliers de la pérennisation du projet dans le Nord-Ouest à partir de 1996. Ces mesures de redressement ont permis la poursuite de la production et la commercialisation du soja, du riz et du maïs du projet entre 1996 et 2002.

Malgré les mesures de redressement adoptées, l'itinéraire technique pour la production du soja, du riz et du maïs est resté globalement intact avec quelques nuances entre 1996 et 2002. S'agissant du processus de commercialisation des produits agricoles du projet, il est demeuré quasiment le même.

18- Dcgtx, 1996, p.11

19- Dcgtx, 1996, p.16.

20- Entretien avec M. Konan Kouamé, Chef du département de la Planification des Projets du ministère d'Agriculture et du Développement Rural, le mercredi 08 octobre 2018 au Ministère de l'Agriculture (CAISTAB) au 13^{ème} étage de 9h35 à 12h 20.

21- Pour pallier aux lacunes de la politique agricole du Projet Soja-BAD, des réajustements internes ont été adoptés. Ils ont porté sur le retrait de la Dcgtx de la conduite du Projet et une implication des paysans, le recours à la culture attelée, la promotion des cultures pérennes et de l'élevage, et la privatisation de la maintenance du matériel agricole. Cf. Kadokan Inza Yéo (2010 : 63).

La Dcgtx n’est intervenue que pour apporter un appui technique (Baum, 1999 : 98). Mais, le Projet Soja-BAD a étéinterrompu brusquement en septembre 2002 par la rébellion armée. N’empêche que lebilan économique du projet est resté remarquable comme le montre le tableau n°1.

Tableau 1 : Bilan de la production et de la commercialisation du soja, du riz et du maïs du ProjetSoja entre 1988 et 2002.

Spéculations	Quantités (tonnes)	Valeur (F CFA)
Soja	45 418	4 632 457 500
Riz	88 248	7 872 222 500
Mais	21 740	1 197 014 000
TOTAL	155 406	13 701 694 000

Source : Asseypo Antoine Hauhouot, 2002 : 251.

Sur la production globale de 155 401 tonnes, 110 727 tonnes ont été commercialisées (71,25 %) et 44 679 tonnes prises en autoconsommation par les paysans (28,75 %). Les quantités autoconsommées ont varié suivant les cultures : 6 987 tonnes (15,38 %) pour le soja, 25 671 tonnes (29,09 %) pour le riz et 12 021 tonnes (55,29 %) pour le maïs (Yéo, 2010 : 62).

La faible quantité de soja autoconsommée est due au fait que cette légumineuse n’était pas encore entrée dans les habitudes alimentaires des paysans. Les rendements sur les 11 années d’existence du Projet Soja-BAD ont été relativement faibles (1,22 tonne/ha, 1,55 tonne/ha et de 1,64 tonne/ha respectivement pour le soja, le riz et le maïs)²². Ce constat s’explique par le fait qu’une partie des productions était déviée au détriment du circuit officiel de collecte et vendue aux tiers. Cependant, les paysans performants ont dépassé facilement les prévisions de départ du projet qui étaient de 1,80 tonne/ha de soja, 2,5 tonnes/ha de riz paddy et 3,00 tonnes/ha de maïs (Fotoh, 1996 : 20). Ainsi, il a été enregistré chez ces paysans 3 tonnes/ha avec la variété FT Canarana de soja ; 4 tonnes/ha avec IDESSA de riz et 4 tonnes/ha avec Ferké 7928 de maïs.

Au-delà des aléas climatiques, des pannes fréquentes du matériel agricole, de la faible intensification agricole et des problèmes d’encadrement intervenus dans les débuts, quatre problèmes majeurs ont compromis la pérennisation du projet entre 1996 et 2002. Ils ont porté sur les problèmes fonciers dans la zone du projet²³, les cas de gestion non réussie du matériel agricole²⁴ et les handicaps du mouvement coopératif et du crédit agricole²⁵.

Somme toute, il faut retenir que le ProjetSoja-BADa étémis en place dans leNord-Ouest ivoirien à partir de 1988. Dès 1996, les exploitants sélectionnés et formés par le projet y ont pris une part active.Ils ont pérennisé les activités du projet jusqu’à son interruption en septembre 2002. Aussi le projecta-t-il contribué au rééquilibrage économique et social des départements de Touba et d’Odienné entre 1988 et 2002.

3. LES RETOMBÉES DU PROJET SOJA-BAD DANS LES ZONES DE TOUBA ET D’ODIENNE

Il est question d’analyser l’impact socio-économique duProjet Soja-BAD dans le Nord-Ouest ivoirien entre 1988 et 2002.

22- Ministère de l’Agriculture, 2006, p.102.
23- L’introduction des cultures pérennes (anacardiérs et manguiers), sans préparation patiente des mentalités des populations autochtones, a été à l’origine de l’insécurité foncière dans la zone du Projet. Faut-il le rappeler, ces arbres fruitiers ne faisaient pas partie des objectifs initiaux annoncés par les responsables du Projet. Conséquence, les populations autochtones du Nord-Ouest ivoirien expriment leur mécontentement de deux manières. D’une part, les populations des villages riverains refusent toute plantation d’arbres fruitiers au profit des exploitants installés sur les sites de production du Projet. Pour cette raison, dans certains villages, les paysans ont arraché les plants d’anacardiérs initiés par la Direction du Projet Soja-BAD et devant servir de cultures de diversification (Yapi Simplice Affou : 2000). D’autre part, les populations autochtones se méfient de toute idée d’attestation foncière que pourraient obtenir les exploitants allochtones du Projet c’est-à-dire les Ivoiriens non originaires de la région (Baum, 1999).
24- Le système de gestion commune du matériel agricole mis en place par le Projet est à l’origine de plusieurs litiges au sein des unités de production. Ces litiges occasionnent le non-respect du planning d’utilisation du matériel agricole.
25- Créés pour assurer la relève du Projet Soja-BAD, les comités techniques des GVC n’ont pu jouer efficacement leur rôle. Les membres des comités techniques des GVC n’ont été pas suffisamment formés à l’action coopérative.

3.1. Les retombées économiques du Projet Soja-BAD dans le Nord-Ouest ivoirien

Au plan économique, l'impact du projet se situe au niveau de l'agriculture, de l'industrie, du transport, du commerce, de l'artisanat, de l'immobilier et du tourisme.

Avant la mise en œuvre du projet, l'agriculture du Nord-Ouest demeurait, dans l'ensemble, itinérante et de type familial. L'équipement technique des paysans était extrêmement rustique comprenant essentiellement la machette, la hache et la houe (Amselle, 199 : 7). De plus, la taille des surfaces cultivées était relativement réduite (0,5 à 3 ha maximum). Les défrichements et les labours étaient manuels. Les rendements des cultures étaient médiocres en raison du non emploi d'intrants performants (Yéo, 2010 : 12).

La relance du projet a permis de promouvoir une agriculture moderne dans la région. Il a contribué à la diversification agricole dans la région par l'introduction et le développement de la culture du soja. La culture du soja en assolement avec le riz et le maïs a permis de maintenir la fertilité des sols dans la région. L'achat de 306 chaînes motorisées et 66 moissonneuses-batteuses a coûté 11 263 milliards de F CFA. Il a permis de mécaniser les opérations culturales depuis les labours jusqu'à la récolte des produits agricoles (Koné, 1999 : 177). L'achat d'équipements agricoles et la formation des paysans ont favorisé l'accroissement de la productivité du travail agricole dans la région. Les paysans sélectionnés ont dominé en moins de trois mois une exploitation de 14 à 18 ha pour les paysans de type Exploitations Familiales (EFA) et de 60 à 80 ha pour les PME. Pourtant avant la réalisation du Projet Soja-BAD, ces mêmes paysans ne cultivaient au maximum que trois (3) ha par an²⁶.

Dans les départements de Touba et d'Odienné, la Société pour le Développement de la Riziculture (SODERIZ) avait construit deux rizeries industrielles (l'une à Séguéla et l'autre à Odienné) et un silo à Touba²⁷. En 1977, elle a été dissoute. Les rizeries et les silos construits par celle-ci ont été privatisés en 1982 et ont sombré très vite dans la léthargie (Affou, 2000 : 7). Cette zone faisait face ainsi à des problèmes de conditionnement et de stockage des denrées alimentaires. Dès 1988, le Projet Soja-BAD a doté la région de deux fermes semencières équipées chacune d'une usine de conditionnement.

L'afflux de milliers de personnes vers le Nord-Ouest ivoirien à la faveur du projet a accru les besoins en biens et services (Baum, 1999 : 98). Cette situation a entraîné un regain d'activités commerciales dans la région. Les marchés de Touba et d'Odienné, relativement calmes et déserts jusqu'à la fin des années 1980, ont présenté une autre allure avec la relance du projet dans la région. Le nombre de maquis et de restaurants s'est considérablement accru à Touba comme à Odienné. Il a été multiplié par huit (Baum, 1999, 91). Les produits du glanage et les fuites des productions agricoles du projet ont participé au dynamisme du commerce régional.

La région du Nord-Ouest était déjà bien dotée en infrastructures routières à la mise en place du projet. Elle disposait d'un réseau routier de 5 221 km dont 221 bitumées²⁸. N'empêche que le projet a initié des actions favorisant le dynamisme du transport routier dans la zone de Touba et d'Odienné. Entre 1988 et 2002, il a créé 1 052 km de pistes (Affou, 2000 : 25). Ces pistes ont facilité le ramassage et l'évacuation de la production agricole. Elles ont favorisé le désenclavement de plusieurs villages (Amselle, 1991 : 29). Elles ont contribué à la circulation à toute période de l'année dans la région. Elles ont favorisé la multiplication des échanges au sein de la région et avec les autres régions et pays limitrophes. La brigade motorisée d'appui s'est occupée de l'entretien des routes de l'ensemble de la région. De 1989 à 2002, le Projet Soja a distribué plus de 3 milliards de F CFA aux transporteurs de la région au titre des frais de ramassage des produits agricoles (Fotoh, 1996 : 20). Par ailleurs, les besoins en logements des centaines d'agents de la Direction du projet et des milliers de population de toute catégorie sociale attirés par les effets bénéfiques du projet, ont

26- Degtx, 1996, p.43.

27- Entretien avec M. Bamba Lamine le dimanche 03 février 2019 à Odienné de 10h00 à 12h10.

28- Construtora Andrade Gutierrez/Degtx, 1988, p.42.

participé au dynamisme des réceptifs hôteliers de la région.

Grâce au projet, les départements de Touba et d'Odienné n'ont plus été « *cet espace déshérité et réservé aux fonctionnaires qu'elle était dans les années 1970-1980* » (Dcgtx, 1992, 200). Pour faire face à la forte demande immobilière et surtout pour « faire fortune », plusieurs opérateurs économiques, en grande majorité des Malinké, investissent dans l'immobilier. Ainsi, les hôtels de haut standing comme l'hôtel Mahou ou l'Amitié à Touba ou encore les Frontières et le Lac à Odienné ont connu un regain d'activité du fait de la forte demande de chambres à coucher²⁹. Des hôtels de moyen standing tels que l'Escale du Port, La Savane, l'Entente, l'Etoile, les Frontières, Soutrabougou, le Sofaco, le Fadel, « Les Grottes » de Ouaninou ont été soit construits ou rénovés pour satisfaire les besoins en logements induits par les agents du projet dans la région³⁰. Cette opération a été évaluée à 109 millions de F CFA (Baum, 1999 : 87). Le dispositif hôtelier de la région a été considérablement renforcé.

Le tourisme était peu développé dans les départements de Touba et d'Odienné. Pourtant, les potentialités touristiques de la zone sont nombreuses. Avec la réalisation du Projet Soja-BAD à partir de 1988, les activités touristiques de la région ont connu un nouvel élan. La présence de plus de 245 agents permanents du projet a engendré un développement du tourisme régional (Fotoh, 1996 : 9). Leur aisance sociale et de leur « ouverture d'esprit » les ont incités à la curiosité touristique. Ils ont visité les potentialités touristiques de la région les week-ends avec leurs familles ou pendant l'inter-campagne. Le développement des réceptifs hôteliers et l'essor de nombreux restaurants et bars favorisés par le projet ont entraîné l'afflux de touristes ivoiriens et étrangers dans la région. Ces derniers ont été logés dans les hôtels et ont dégusté des plats du terroir ou nationaux dans les restaurants de la région avant de visiter les sites touristiques (Baum, 1999 : 91). Parmi les plats dégustés ont figuré les carpes braisées, le foutou d'igname ou de banane accompagné de sauce-graine à l'agouti ou phacochère.

Dès 1988, le Projet Soja-BAD a engendré une forte demande immobilière dans la région. L'ampleur de la demande immobilière des agents du projet et des milliers d'ouvriers agricoles a provoqué un « boom immobilier ». Les loyers sont passés du simple au triple et parfois davantage. Évalués à 15 000 F CFA par mois avant le projet, ils ont atteint souvent la somme de 200 000 F CFA par mois (Fofana, 1996 : 53). À partir de 1988, l'artisanat classique (menuiserie, porterie, maçonnerie, sculpture) dans le Nord-Ouest ivoirien a connu un nouveau dynamisme. Mais, le secteur qui a profité le plus directement et de façon substantielle de la présence du Projet Soja-BAD a été sans conteste celui des réparateurs de pneus. Le nombre de réparateurs est passé de deux (2) à environ 20 dans chacune des villes de Touba et d'Odienné. Les tarifs de leurs prestations s'élèvent jusqu'à 3 000 F CFA/heure (BNETD, 2010 : 7). La présence de plus de 245 agents du projet et l'amélioration des revenus des populations grâce au projet ont induit une forte demande en produits artisanaux.

À l'instar des progrès économiques, le projet a suscité également des retombées sociales dans la région.

3.2. Les retombées sociales du Projet Soja-BAD dans les départements de Touba et d'Odienné

En zone forestière, Jean-Claude Arnaud (1987, 496) note que le revenu monétaire agricole annuel par habitant dépassait « *fréquemment 25 000 F CFA dans les départements caféières et cacaoyères les plus riches* » en 1979-80. Dans le Nord-Ouest, il était de 12 000 F CFA en 1979-80, et ce, grâce au coton qui constituait la seule culture de rente en expansion dans le milieu paysan de la région. Le géographe Jean-Louis Chaléard (1996, 335) en déduit qu'il était « *l'un des plus faibles de la Côte d'Ivoire* ».

29- Dcgtx, 1996, p.39.

30- Archives privées de M. Sylla Mamadou, ancien coordinateur du crédit agricole du Projet Soja dans la zone de Touba. Consultées à son domicile sis à la Riviera 2 (Cocody).

A partir de 1988, le Projet Soja-BADa induit des milliers d'emplois directs et indirects dans les départements de Touba et d'Odienné. Il a créé plus de 4 500 emplois directs et indirects (Fotoh, 1996 : 20). Il a bénéficié à plus de 50 000 personnes dans la région³¹. La création d'emplois directs et indirects a contribué à l'amélioration des revenus plusieurs paysans dans la région. Le revenu monétaire annuel des paysans sélectionnés du projet est passé de 12 300 F CFA/an en 1979 à 450 000 F CFA pour les exploitants familiaux et à 800 000 F CFA/an pour les PMEAs (Chaléard, 1996 : 387). La moyenne du revenu annuel par paysan du projet a été d'environ de 550 000 F CFA/an. Durant les 12 campagnes agricoles du projet, plus cinq (5) milliards de F CFA leur ont été distribués (Yéo, 2010 : 29).

Dans la zone de Touba et d'Odienné, seuls 13 villages (7 à Odienné et 6 à Touba) sur les 545 villages étaient dotés d'un dispensaire. La majorité des équipements sanitaires de la région étaient situés dans les chefs-lieux de sous-préfecture. En ce qui concerne les infrastructures scolaires, plusieurs écoles étaient fermées dans la région pour insuffisance d'effectifs. Pour soulager les besoins de scolarisation et de soins primaires nés de l'afflux de milliers de populations attirés le Projet Soja-BAD, huit (8) écoles primaires et huit (8) centres de santé ont été réalisés dans la région³². Ces écoles ont permis d'instruire et d'éduquer les progénitures des responsables du projet, des exploitants et de la main d'œuvre agricole. Grâce à ces écoles, certains enfants ont pu être soustraits des écoles coraniques et d'autres, ont échappé aux travaux champêtres.

Quant aux centres de santé, ils ont permis aux populations rurales de la région d'accéder aux soins primaires, infantiles et maternels. Dans le cadre de la lutte contre certaines maladies graves, le projet y a initié « *un programme annuel de vaccinations des populations des plates-formes et des villages riverains* »³³. Il a été réalisé avec l'appui du ministère de la Santé et de la Protection Sociale. Les maladies concernées par les campagnes de vaccination sont celles qui sévissaient dans la région, à savoir, la rougeole, la méningite, le tétanos, la diphtérie, la coqueluche et la poliomyélite³⁴. Les séances de vaccination se sont déroulées sur les plates-formes chaque année entre 1990 et 2002.

Avant en 1988, les zones urbaine et rurale du Nord-Ouest ivoirien étaient de taille moyenne. Odienné et Touba étaient les grandes villes. Les villages de la zone étaient peuplés en moyenne par 500 habitants à Odienné et par 300 habitants à Touba (Della, 1993, 13). Leur habitat était de type traditionnel dominé par des maisons aux murs en briques de terre, de forme circulaire avec une toiture en chaume. Des maisons en dur y existaient également³⁵. Mais, elles étaient minoritaires en raison de la faiblesse du revenu monétaire agricole annuel par habitant. Dès 1988, la modernisation de l'habitat en milieu rural dans le Nord-Ouest a été également au centre des actions du projet. Le projet a réalisé 40 plates-formes villageoises dans la région. Depuis 1989, chaque paysan installé par le projet a reçu une aide financière de 100 000 F CFA ou sous la forme de matériel pour construire des habitations modernes³⁶. Grâce à ce soutien financier, des paysans ont construit des maisons en dur.

Avant la création du projet, la zone de Touba et d'Odienné disposait de très peu de forages. Boizo Ori (1988, 18) affirme que seuls quelques villages du Nord-Ouest étaient dotés « de quelques forages d'eau potable ». Dans le même ordre d'idées, Abel Doualy (1995, 13) indique que « *presque toutes les pompes villageoises étaient en panne, obligeant les populations à se ravitailler dans les marigots. Et cela, non sans courir des risques de maladies comme la diarrhée, les maladies hydriques, etc.* ». Pour y remédier, le projet a implanté 40 pompes d'hydraulique villageoise améliorée

31- Degtx, 1996, p.43.

32- Pour encourager la scolarisation des enfants des exploitants, le projet leur a octroyé des prêts à hauteur à 35 000 F CFA/an (Baum, 1999 : 121).

33- BNETD, 2010, 27.

34- Archives privées de M. Sylla Mamadou, ancien coordinateur du crédit agricole du Projet Soja dans la zone de Touba. Consultées à son domicile sis à la Riviera 2 (Cocody).

35- Il ressort de notre enquête orale sur la question que la plupart des maisons en dur dans les villages en 1979 sont le fait des fils de la région résidents en "Basse Côte" c'est-à-dire dans la zone forestière du pays. Cf. Entretien avec M. Touré Youssouf le mercredi 06 février 2019 à Touba de 09h30 à 11h 30.

36- Ministère de l'Agriculture, 2006, p.121.

sur les 40 plates-formes d'habitation qu'il comptait (Sidibé, 1991c : 13). Le coût de cette opération est évalué à 136 millions de F CFA. Chaque pompe a été conçue pour alimenter en eau une population moyenne de 400 personnes. Le projet a donc permis de fournir de l'eau potable régulièrement à environ 12 000 personnes dans le Nord-Ouest ivoirien (Yéo, 2010 : 52). Ces pompes ont permis aux populations rurales de la région d'éviter de se ravitailler dans les marigots et de se protéger contre les maladies telles que la diarrhée, les maladies hydriques, etc.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du Projet Soja-BAD, les données fournies par la BAD (1989 : 11) et Boizo Ori (1988 : 28) indiquent que : « 16 villes (4 sur 7 à Touba et 12 à Odienné) et 20 villages sur 545 villages (3 à Touba et 17 à Odienné) » étaient électrifiés dans la région. Le pourcentage de villages électrifiés était, donc, très faible. Il était de l'ordre de 3 %. Par conséquent, il était l'un des plus faibles au niveau national. A partir de 1989, de nombreux villages de la région ont été électrifiés à la faveur du raccordement des fermes semencières et des deux Centres de Formation et de Démonstration (CFD) du projet à l'énergie électrique. Cette électrification a amélioré considérablement les conditions d'existence des populations rurales. Elle a également favorisé l'installation de nombreuses infrastructures et de plusieurs équipements dans le Nord-Ouest du pays.

Après l'indépendance, la zone de Touba et Odienné faisait face à un exode rural accentué qui touchait particulièrement les jeunes. En effet, au début des années 1970, le Sud forestier constituait pour les jeunes du Nord-Ouest « l'Eldorado où ils pourront "gagner l'argent" tout en échappant aux contraintes familiales » (Arnaud, 1987, 717). Dans leur esprit, la possibilité de réussite économique individuelle ne se situait pas dans le Nord-Ouest. Ils sous-estimaient les possibilités de réussite dans leur région natale. Ils souhaitaient également se défaire des pesanteurs sociales qui minent leur épanouissement.

En atténuant les pesanteurs sociales à partir de 1988, le Projet Soja-BAD a participé à la lutte contre l'exode rural des jeunes dans la région. Les effets socio-économiques qu'il a induits, ont permis de maintenir dans la région et d'y attirer de nombreux jeunes ivoiriens qui y ont trouvé leur compte. La densité humaine de la zone du projet est passée de 7 habitants/km² en 1975 à 12 habitants/km² en 1998³⁷. Dans ces chiffres, il est difficile de faire la différence entre les populations locales à qui le projet était destiné et les autres populations issues des pays voisins attirés par sa mise en place. Aussi le projet a-t-il organisé des tournois de football entre les jeunes vivants sur les plates-formes villageoises.

Dans la société traditionnelle malinké, la femme, quel que soit son âge, ne peut prendre part aux assemblées judiciaires où siègent les hommes y compris les jeunes qui ont l'âge de ses propres enfants. L'homme y exerce sur la femme un pouvoir de domination (DCGTx, 1992, 160). Or, au niveau des conditions socio-économiques de production, elle joue un rôle prépondérant. Il faut noter qu'elle est au centre de toutes les activités économiques de la région du Nord-Ouest ivoirien (Affou, 2000, 16-17).

Dans le même élan que les actions menées depuis 1979 par le ministère de la Condition Féminine dans la région³⁸, le projet a œuvré à la formation des femmes par les animatrices rurales³⁹. Il a décidé de développer auprès des femmes des activités qui puissent contribuer à l'accroissement du revenu familial et à la promotion des exploitants agricoles. Les épouses des exploitants ont sensibilisé au maintien d'un cadre de vie sain sur les plates-formes villageoises du projet (Baum, 1999 : 98). En outre, le projet a également contribué à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire de la région par le développement des cultures du soja, du riz et du maïs. À la fin de chaque campagne agricole, il a octroyé deux (2) tonnes de soja, trois (3) tonnes de riz paddy et trois (3) tonnes de maïs à chaque paysan du projet⁴⁰. Le glanage du soja et du riz a participé aussi à la satisfaction des besoins alimentaires des populations. En somme, au plan social, les retombées du projet ont concerné la création

37- Ministère de l'Agriculture, 2006, p.123.

38- Pour promouvoir la femme rurale du Nord-Ouest ivoirien et améliorer son rendement, le Ministère de la Condition Féminine y mène depuis 1979 un projet dénommé "Opération Kaniasso". Il permet de former des femmes rurales à des activités économiques (couture, coiffure, etc.) et de les sensibiliser à l'hygiène domestique, l'équilibre alimentaire, les précautions périnatales, les préventions sanitaires telles que les vaccinations, l'allaitement, en un mot les soins de santé primaire. Cf. Jeanne Gervais (1983, 22-23).

39- Constructora Andrade Gutierrez/Degtx, 1988, 103.

40- Dcgtx, 1996, p.37

d'emplois, l'amélioration des revenus, la création d'écoles et de centres de santé, l'amélioration du cadre de vie, l'atténuation de l'exode rural et la promotion de la femme rurale dans les zones de Touba et d'Odienné.

Au total, le Projet Soja-BAD a contribué au progrès économique et social du Nord-Ouest ivoirien entre 1988 et 2002. Il s'est érigé en pôle de développement économique et social de la région.

CONCLUSION

Dans le but d'atténuer le retard de développement des départements de Touba et d'Odienné, le président Houphouët-Boigny a donné des instructions à la Dcgtx en vue de remettre en activité le premier Projet Soja interrompu en 1984. Il a été relancé à une plus grande échelle en 1988 grâce à un financement de la BAD et a pris la dénomination de Projet Soja-BAD. Dès 1996, les exploitants ont été organisés en GVC et ont pérennisé eux-mêmes les activités du projet. En septembre 2002, suite au déclenchement de la crise militaro-politique, le projet a connu une interruption brusque. Dans l'ensemble, le Projet Soja-BAD a contribué au rééquilibrage économique et social du Nord-Ouest ivoirien entre 1988 et 2002. Toutefois, il convient de relativiser la contribution du Projet Soja-BAD au processus de développement des départements de Touba et d'Odienné. Les progrès économiques et sociaux créés par le projet dans la région n'ont pas été durables. Il a suffi de l'interruption du projet en 2002 pour qu'on assiste un marasme de l'économie du Nord-Ouest et une dégradation du niveau de vie des populations.

En définitive, la présente étude est loin d'être exhaustive. Elle laisse entrevoir une nouvelle problématique de recherche. Il est question de savoir ce que sont devenus les techniciens et les paysans du Projet Soja-BAD après l'avènement de la crise militaro-politique de septembre 2002. L'État ivoirien les a-t-il dédommagés ? Quelles sont les enseignements à tirer de la mise en œuvre du projet dans les départements de Touba et d'Odienné ? Si ces questions lancinantes ne font pas partie de l'objectif de la présente étude, elles constituent cependant la plus grande piste d'investigation qui ressort de cette étude.

BIBLIOGRAPHIE

ABOUGNAN Marcellin, 1986, « Le Cibouê au cœur du pays Mahou : nous avons réalisé tout le programme » in *Fraternité-Matin*, n°6624, du lundi 10 novembre 1986, p.20.

AFFOU Yapi Simplicie, 2000, *Étude socio-économique et foncière dans les zones du Projet Soja (Touba et Odienné)*, Abidjan, Dcgtx/Plan Foncier Rural, 53p.

AMSELLE Jean-Louis, FREUD Claude, BULTEAU Paulet al, 1991, *Évaluation du programme Soja*, Abidjan, Minagra/Dcgtx, 236p.

Archives privées de M. Sylla Mamadou, ancien coordinateur du crédit agricole du Projet Soja dans la zone de Touba. Consultées à son domicile sis à la Riviera 2 (Cocody).

ARNAUD Jean-Claude, 1987, *Le Pays Malinké de Côte d'Ivoire : aire ethnique, expansion, migration/cartes hors texte*, Thèse de doctorat d'État de Géographie, Université de Rouen, 927p.

BAD/FAD, 1989, *Projet de développement de la culture du Soja dans le Nord-Ouest (République de Côte d'Ivoire)*. Rapport d'évaluation, Abidjan, COT/PAAA, 112p.

BNETD, 2010, *Rapport de mission de l'état des lieux du Projet Soja*, Abidjan, BNETD, 213p.

- BAUM Gartner**, 1999, *Étude socio-économique sur la viabilité des réalisations du ProjetSoja*. Rapport final, Abidjan, DG Agro Progress International/BAD, 117p.
- CHALEARD Jean-Louis**, 1996, *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661p.
- Construtora Andrade Guitierrez/Dcgtx**, 1988, *Projet de développement de la culture du Soja en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Présidence de la République/Dcgtx, 117p.
- DAN MOUSSA Alfred ; ZIO Moussa**, 1986, « 1974-1986-12 ans : Le président Houphouët redécouvre Touba » in *Fraternité-Matin*, n°6624 du lundi 10 novembre 1986, p.11.
Dcgtx, 1996, *ProjetSoja. Bilan et perspectives*, Abidjan, RCI. Premier Ministre/Dcgtx, 57p.
- DOUALY Abel** (1995a), « Visite du chef de l'État au Nord-Ouest. Touba : développement au ralenti » in *Fraternité-Matin*, n°9200 du jeudi 15 juin 1995, pp.12-13.
- FOFANA Maguette Souleymane**, 1996, *Réhabilitation du réseau routier et construction des quais de récolte sur le périmètre du ProjetSoja (Zone d'Odienné)*, Rapport de stage, École Nationale des Techniciens Publics/Dcgtx, 39p.
- FOTOH (Georges)**, 1996, « ProjetSoja » in *Terre et Progrès*, n°007, octobre-novembre-décembre 1996, 34p.
- HAUHOLOT Asseypo Antoine**, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, EDUCI, 364p.
- KONE Miaman**, 1999, *Analyse de l'impact de la vulgarisation agricole sur l'efficacité économique des paysans dans le Nord-Ouest et l'Ouest de la Côte d'Ivoire : cas des départements de Touba et Biankouma*, Thèse de doctorat de 3e cycle, Économie Rurale, CIRES, Abidjan, 177p.
- Ministère de l'Agriculture/Dcgtx**, 1988, *Projet de vulgarisation de la culture du Soja en Côte d'Ivoire. Étude de faisabilité*, Abidjan, Dcgtx, 104p.
- Ministère de l'Agriculture**, 2004, *Situation des Projets financés par la BAD*, Abidjan, Ministère de l'Agriculture, 105p.
- Ministère de l'Agriculture**, 2006, *Bilan-diagnostic de la mécanisation agricole en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ministère de l'Agriculture, 206p.
- N'GUESSAN Raphaël**, 1998, « Côte d'Ivoire : les endettés du Soja » in *Bulletin de Presse SYFIA*, n°114, juillet 1998, 42p, pp.36-38.
- ORI Boizo** (1988), *Projet de développement de la culture du soja dans le Nord-Ouest. Rapport sociologique*, Abidjan, BAD, 39p.
- SIDIBE Ladji**, 1991a, « ProjetSoja : de nouvelles raisons d'espérer » in *Fraternité-Matin*, n°7976, du 07 mai 1991, p.14.

SIDIBE Ladj, 1991c, « ProjetSoja : créer une nouvelle classe d'entrepreneurs agricoles » in *Fraternité Matin*, n°7978, de vendredi 10 mai 1991, p.13.

SIDIBE Ladj, 1991d, « ProjetSoja : C'est quoi même » in *Fraternité Matin*, n°8.128, du 7 novembre 1991, p.6.

YÉO Kadokan Inza, 2010, *Système de mécanisation agricole dans le ProjetSoja : Bilan-diagnostic et définition des actions à mener dans le cadre de la relance du Projet*, Mémoire de fin d'études professionnelles, BNETD/INPHB, 122p.